



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-006-2019-09

PUBLIÉ LE 5 SEPTEMBRE 2019

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé Ile de France**

IDF-2019-07-17-016 - ARRETE N° 2019- 132 Portant renouvellement d'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Fondation Léopold Bellan » sis 17, avenue Charles De Gaulle à Bois-Colombes (92270) géré par la Fondation « Léopold Bellan » (3 pages)

Page 4

IDF-2019-07-31-017 - ARRETE N° DOS- 2019-1530 Portant agrément du conseiller scientifique de l'institut de formation de masso-kinésithérapie Saint-Michel 68, rue du Commerce 75015 PARIS (2 pages)

Page 8

## **Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie**

IDF-2019-08-27-006 - Arrêté préfectoral n° 2019 DRIEE-IF/109 modifiant l'arrêté du 23 avril 2018 portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France (5 pages)

Page 11

## **Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement**

IDF-2019-09-05-002 - Arrêté portant agrément de l' AAPISE ( Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale) au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale (4 pages)

Page 17

## **Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale**

IDF-2019-07-12-020 - Arrêté modificatif n° 1 du 12 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne (2 pages)

Page 22

IDF-2019-07-12-019 - Arrêté modificatif n° 1 du 12 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM) Ile-de-France (2 pages)

Page 25

IDF-2019-07-12-021 - Arrêté modificatif n° 2 du 12 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val d'Oise (2 pages)

Page 28

IDF-2019-07-12-023 - Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Essonne (2 pages)

Page 31

IDF-2019-09-12-002 - Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) d'Ile-de-France (2 pages)

Page 34

IDF-2019-07-12-018 - Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (2 pages)

Page 37

IDF-2019-07-12-022 - Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne (2 pages)

Page 40

IDF-2019-07-22-009 - Arrêté modificatif n° 4 du 22 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val-de-Marne (2 pages)

Page 43

IDF-2019-09-12-001 - Arrêté modificatif n° 7 du 12 juillet 2019 portant modification de la composition du conseil de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) (2 pages)

Page 46

Agence Régionale de Santé Ile de France

IDF-2019-07-17-016

ARRETE N° 2019- 132

Portant renouvellement d'autorisation de l'établissement  
d'hébergement pour personnes âgées dépendantes  
(EHPAD) « Fondation Léopold Bellan » sis 17, avenue  
Charles De Gaulle à Bois-Colombes (92270) géré par la  
Fondation « Léopold Bellan »

**ARRETE N° 2019- 132**

**Portant renouvellement d'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Fondation Léopold Bellan » sis 17, avenue Charles De Gaulle à Bois-Colombes (92270) géré par la Fondation « Léopold Bellan »**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
ILE-DE-FRANCE**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE**

- VU** le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L312-1, L312-8, L313-1, L313-4, L313-5 et R313-10-3 et suivants ;
- VU** le Code de la santé publique ;
- VU** le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le décret du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico sociaux ;
- VU** le rapport d'évaluation externe de l'EHPAD « Fondation Léopold Bellan » ;

**CONSIDERANT** que l'autorisation initiale de l'établissement est antérieure au 3 janvier 2002 et son ouverture antérieure au 22 juillet 2009 ;

**CONSIDERANT** que les résultats de l'évaluation externe ne s'opposent pas au renouvellement de l'autorisation en vertu de l'article L. 313-5 du code de l'action sociale et des familles ;

**ARRÊTENT**

**ARTICLE 1 :**

L'autorisation de l'EHPAD « Fondation Léopold Bellan » sis, 17, avenue Charles De Gaulle à Bois-Colombes (92270) géré par la Fondation « Fondation Léopold Bellan », est renouvelée.

## **ARTICLE 2 :**

La capacité de l'EHPAD est de 82 places réparties comme suit :

- 80 places d'hébergement permanent
- 2 places d'hébergement temporaire.

## **ARTICLE 3 :**

L'établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Entité établissement : **EHPAD FONDATION LEOPOLD BELLAN**  
Numéro FINESS Etablissement : 92 071 071 2  
Adresse : 17, avenue Charles De Gaulle à Bois-Colombes (92270)  
Code catégorie : 500  
Code Mode de Fixation des Tarifs (MFT) : 45

Hébergement permanent pour personnes âgées dépendantes, capacité : 80  
Code discipline : 924  
Code fonctionnement : 11  
Code clientèle : 711

Hébergement temporaire pour personnes âgées dépendantes, capacité : 2  
Code discipline : 657  
Code fonctionnement : 11  
Code clientèle : 711

Gestionnaire : **FONDATION LEOPOLD BELLAN**  
Numéro FINESS gestionnaire : 75 072 060 9  
Code statut : 63 (Fondation)  
Adresse : 64, rue du rocher à Paris 75008

## **ARTICLE 4 :**

Cette autorisation est accordée pour une durée de quinze ans conformément à l'article L.313-1 du Code de l'action sociale et des familles. Elle est renouvelée dans les conditions prévues à l'article L. 313-5 du code de l'action sociale et des familles, au regard des résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 du même code.

## **ARTICLE 5 :**

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance des autorités compétentes selon l'article L.313-1 du Code de l'action sociale et des familles.  
L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

## **ARTICLE 6 :**

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant les autorités compétentes, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

**ARTICLE 7 :**

La Déléguée départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, la Directrice générale des services du Conseil départemental des Hauts-de-Seine sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs de la Région Ile-de-France, du Département des Hauts-de-Seine ainsi qu'au Bulletin Officiel du Département des Hauts-de-Seine.

Fait à Paris le 17 juillet 2019 .

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

**Signé**

Aurélien ROUSSEAU

Pour le Président du Conseil départemental  
des Hauts-de-Seine,  
la Directrice générale adjointe  
Responsable du Pôle Solidarités

**Signé**

Elodie CLAIR

Agence Régionale de Santé Ile de France

IDF-2019-07-31-017

ARRETE N° DOS- 2019-1530

Portant agrément du conseiller scientifique  
de l'institut de formation de masso-kinésithérapie  
Saint-Michel  
68, rue du Commerce  
75015 PARIS



Service émetteur :  
DOS/Pôle Ressources humaines en santé  
Département du Personnel non médical

## **ARRETE N° DOS- 2019-1530**

**Portant agrément du conseiller scientifique  
de l'institut de formation de masso-kinésithérapie  
Saint-Michel  
68, rue du Commerce  
75015 PARIS**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique, et notamment son article D.4321-25 ;

Vu le décret du 29 mars 1963, modifié en dernier lieu par le décret n°89-633 du 5 septembre 1989, relatif aux études préparatoires et aux épreuves du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 03 septembre 2018 ;

Vu le décret n° 2015-1110 du 02 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 1976 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 1979 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu l'arrêté du 17 mai 1982 relatif aux conditions d'agrément des écoles préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu l'arrêté du 29 juin 1998 modifiant l'arrêté du 20 mai 1968 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des écoles préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu l'arrêté n° DS-2018/052 du 03 septembre 2018 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

Vu l'instruction DGOS/RH1 n° 2010-228 du 11 juin 2010 relative à la répartition des missions relatives à la formation initiale et à l'exercice des professionnels de santé et de certaines missions relevant de la fonction publique hospitalière, dans le cadre des agences régionales de santé et des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Considérant l'avis émis par le conseil pédagogique de l'Institut de formation en masso-kinésithérapie Saint-Michel, lors de sa séance du 11 juillet 2018, sur la proposition de nomination de Monsieur le docteur Patrice GUIFFAULT en qualité de conseiller scientifique ;

Considérant la demande présentée le 30 janvier 2018 par la directrice de l'Institut de formation de masso-kinésithérapie Saint-Michel, 68 rue du Commerce 75015 Paris, en vue de l'agrément de Monsieur le docteur Patrice GUIFFAULT en qualité de conseiller scientifique de l'Institut de Formation ;

## **ARRETE**

**Article 1** : Monsieur le docteur Patrice GUIFFAULT est agréé en qualité de conseiller scientifique de l'Institut de formation de masso-kinésithérapie Saint-Michel, 68 rue du Commerce 75015 Paris.

**Article 2** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

**Article 3** : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 31 juillet 2019

Le Directeur adjoint du pôle ressources humaines  
en santé et responsable du département du  
personnel non médical

**signé**

Kévin MARCOMBE

Direction régionale et interdépartementale de  
l'environnement et de l'énergie

IDF-2019-08-27-006

Arrêté préfectoral n° 2019 DRIEE-IF/109  
modifiant l'arrêté du 23 avril 2018 portant renouvellement  
du Conseil scientifique régional du  
patrimoine naturel d'Île-de-France



PRÉFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

**Arrêté préfectoral n° 2019 DRIEE-IF/109**  
**modifiant l'arrêté du 23 avril 2018 portant renouvellement du Conseil scientifique régional du**  
**patrimoine naturel d'Île-de-France**

Le Préfet de la région Île-de-France,  
Préfet de Paris,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

- Vu** l'article L.411-1 et les articles R.411-22 à R.411-30 du Code de l'environnement ;
- Vu** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- Vu** le décret n° 2015-1201 du 29 septembre 2015 relatif aux dérogations aux mesures de protection de la faune et de la flore et aux conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2018 DRIEE-IF/58 du 23 avril 2018 portant renouvellement du conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France ;
- Vu** l'avis favorable de l'assemblée délibérante du Conseil régional d'Île-de-France en date du 22 mai 2019 ;
- Vu** le courrier Madame Céline Przysiecki du 24 août 2018 présentant sa démission du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France ;
- Vu** la candidature de Madame Lucile Dewulf du 19 septembre 2018 ;
- Considérant** que la candidature retenue répond aux besoins du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en termes de compétences dans le domaine de l'herpétologie et de connaissance du territoire régional ;

Sur proposition du directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** Madame Lucile Dewulf est nommée membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel en raison de ses compétences scientifiques en matière d'herpétologie, en remplacement de Madame Céline Przysiecki.

**Article 2 :** L'annexe 1 de l'arrêté du 23 avril 2018 susvisé est remplacé par l'annexe 1 du présent arrêté.

**Article 3 :** Les autres articles de l'arrêté du 23 avril 2018 susvisé restent inchangés.

**Article 4 :** Le préfet de la région d'Île-de-France, et le Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

À Paris, le 27 août 2019

Le Préfet de la Région d'Île-de-France ,

Préfet de Paris

*Signé*

Michel CADOT

## Annexe 1 – Liste des membres du CSRPN

Nom Prénom	Spécialité(s)	Fonctions – Qualités
ANGLADE-GARNIER Joanne	Écologie générale, gestion des milieux naturels	Conservatrice de la réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines
ARNAL Gérard	Botanique, phytosociologie	Retraité ; ex-Directeur adjoint du Conservatoire botanique national du Bassin parisien
BELLIARD Jérôme	Ichtyologie	Ingénieur de recherche - IRSTEA
CHIRON François	Écologie de la conservation	Maître de conférence – École AgroParistech
DESMARES Delphine	Géologie : Paléontologie	Maître de conférence – Université Paris VI
DEWULF Lucile	Herpéthologie	Chargée d'études naturalistes – Agence régionale de la biodiversité
DUFRENE Éric	Entomologie (hyménoptères), fonctionnement des écosystèmes forestiers	Directeur de recherche au laboratoire Écologie, systématique et évolution - CNRS - UMR 8079 Orsay
FILOCHE Sébastien	Botanique, phytosociologie	Directeur scientifique adjoint au Conservatoire botanique du bassin parisien – Muséum national d'Histoire naturelle
GADOUM Serge	Entomologie (pollinisateurs, orthoptères), écologie générale	Chargé de projet « pollinisateurs sauvages » - Office pour les insectes et leur environnement (OPIE)
GELY Jean-Pierre	Géologie : Stratigraphie, Sédimentologie, Hydrogéologie	Ingénieur chercheur senior, ENGIE, Direction Recherche & Technologies, CRIGEN Chercheur associé – Université de Paris I
HORELLOU Arnaud	Entomologie (coléoptères)	Responsable du pôle CITES au MNHN – Autorité Scientifique française pour la CITES
JULIEN Jean-François	Mammalogie, chiroptérologie	Chargé de recherche au CNRS, affecté au Centre d'Écologie et Sciences de la Conservation du MNHN Coordinateur régional du groupe Chiroptères de la SFPEM
LALOI David	Ornithologie, écologie générale	Maître de conférence – Université de Paris VI
LE CALLONNEC Laurence	Sédimentologie – géochimie des roches carbonatés	Maître de conférence – Université de Paris VI
LOÏS Grégoire	Ornithologie, chiroptérologie, Écologie générale	Directeur-adjoint de Vigie-Nature , structure attachée attaché au Laboratoire d'Écologie du Muséum national d'Histoire naturelle
LUQUET Gérard	Entomologie (lépidoptères, orthoptères)	Retraité ; Maître de conférence - Muséum national d'Histoire naturelle
MAFFERT Jérôme	Mycologie	Membre de la société mycologique de France Membre de l'association des naturalistes des Yvelines Membre du Comité scientifique des RBD de la forêt de Rambouillet
MARI Alexandre	Entomologie (notamment coléoptères), chiroptérologie	Chargé de mission agriculture durable - Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse
MERLE Didier	Géologie : paléontologie	Maître de conférence - Muséum national d'Histoire naturelle

MIGOT Pierre	Écologie générale, ornithologie, grands prédateurs, chasse	Retraité, anciennement directeur des études et de la recherche à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
MONGUILLON Angélique	Géologie : aléontologie	Conservatrice de Réserve naturelle régionale du site géologique de Limay
MURATET Audrey	Botanique, écologie urbaine	Chargée de missions – Agence régionale de la biodiversité
PAJARD Michel	Génie écologique	Chargé d'études - Hydrosphère
PINON Marie-Pierre	Écosystèmes aquatiques	Chargée d'opérations à l'Agence de l'eau Seine-Normandie
PONCET Rémy	Lichenologie, Botanique, habitats naturels	Chargé de mission « habitats » et « lichens » - Muséum national d'Histoire naturelle
RABET Nicolas	Mares temporaires et branchiopodes	Maître de conférence – Université Paris VI
ROLLARD Christine	Entomologie (notamment arachnides)	Maître de conférences - Muséum national d'Histoire naturelle
ROQUINARC'H Océane	Flore, Orthoptères, Rhopalocères	Chargée de mission "Connaissance et valorisation du patrimoine naturel" - Muséum national d'Histoire naturelle
ROUGET Isabelle	Paléontologie	Maître de conférence - Muséum national d'Histoire naturelle
SEON-MASSIN Nirmala	Biodiversité et changement climatique / chasse	Directrice adjointe de la recherche et de l'expertise Directrice scientifique déléguée - Office national de la chasse et de la faune sauvage
SIBLET Jean-Philippe	Ornithologie, écologie générale	Directeur de l'UMS PATRINAT et directeur de l'expertise - Muséum national d'Histoire naturelle
VIGNON Vincent	Mammalogie, écologie et aménagement du territoire	Directeur du cabinet d'expertise OGE
ZAGATTI Pierre	Entomologie (notamment coléoptères)	Directeur de recherche - INRA Unité Écosystèmes, Vice-président de l'Office pour les insectes et leur environnement

## Annexe 2 – Liste des membres de la CRPG

Nom Prénom	Spécialité(s)	Fonctions – Qualités – Activités
AGUERRE Olivier	Stratigraphie, Géologie régionale, Géotechnique (dans le cadre de la gestion du site du Guépelle)	Ingénieur chimiste et physicien - INERIS Géologue et paléontologue amateur depuis 1974
AUBERGER Elise	Géologie, Méthodologie d'inventaire du patrimoine géologique	Doctorante sur le patrimoine géologique francilien - Muséum national d'Histoire naturelle
BERGERAT Françoise	Tectonique (Tectonique cassante, Sismo-tectonique, Pétrophysique)	Directeur de recherche - CNRS
BETARD François	Géologie et géomorphologie dans le domaine patrimoine naturel, relations biosphère-géosphère	Maître de conférences – Université Paris VII Secrétaire général du Groupe Français de Géomorphologie.
DESMARES Delphine	Paléontologie	Maître de conférence - Université de Paris VI
FRANJOU Jocelyne	Géologie	Professeure agrégée de sciences de la vie et de la terre au Lycée de Cesson (77) Membre de l'association des géologues du Bassin Parisien
GAGNAISON Cyril	Géologie, Sédimentologie, Paléontologie, Cartographie	Enseignant-Chercheur en géologie - Institut polytechnique UniLaSalle Beauvais
GELY Jean-Pierre	Stratigraphie, Sédimentologie, Hydrogéologie	Chercheur senior à la direction Recherche et Technologies à GDF-SUEZ- Chercheur associé à Paris I Vice-président du Comité français pour le Patrimoine géologique - Président honoraire de l'Association des Géologues du Bassin de Paris (AGBP)
LE CALLONNEC Laurence	Sédimentologie, Géochimie des carbonates	Maître de conférence - Université Paris VI
MERLE Didier	Paléontologie	Maître de conférence - Muséum national d'Histoire naturelle Expert auprès du Conseil Scientifique des Réserves Naturelles Régionales (RNR) de l'Île de France, section Géodiversité, Conseiller à la Commission de Stratigraphie de la Société Géologique de France, Rédacteur en chef de la revue Geodiversitas
MONGUILLON Angélique	Paléontologie	Conservatrice de réserve naturelle régionale du site géologique de Limay
OBERT Daniel	Tectonique, Stratigraphie, Géotechnique	Retraité ; Maître de Conférences hors-classe - Université de Paris VI Expert honoraire près la Cour d'appel de Paris (dans la spécialité mines et carrières) depuis 1991
ROUGET Isabelle	Paléontologie	Maître de conférence - Université de Paris VI
SAMSON Yann	Ingénierie dans les domaines de la géologie et de la micropaléontologie	Ingénieur Géologue expert et Pétrophysicien - Storengy Membre du bureau de l'Association Géologique du Bassin de Paris
VAUTIER Yannick	Géologie du Bassin Parisien, Géologie structurale, Cartographie des formations sédimentaires, déformations synsédimentaires	Enseignant/Chercheur, Directeur du département Géosciences - Institut polytechnique UniLaSalle Beauvais



Direction Régionale et Interdépartementale de  
l'Hébergement et du Logement

IDF-2019-09-05-002

Arrêté portant agrément  
de l' AAPISE

( Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion  
Sociale et Environnementale)  
au titre de l'intermédiation locative et gestion locative  
sociale



## PREFET DE LA REGION d'ILE DE FRANCE

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France  
Service accès au logement et prévention des expulsions

**Arrêté n°  
portant agrément  
de l' AAPISE  
( Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale)  
au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale**

Le Préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Commandeur de l'ordre national du mérite

**VU** la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion

**VU** le décret n° 2009-1684 du 30 décembre 2009 relatif aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées

**VU** la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément

**VU** la circulaire du 6 septembre 2010 relative aux agréments des organismes agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées

**VU** l'arrêté n° 2018-031 en date du 18 septembre 2018 portant délégation de signature à Madame Isabelle ROUGIER, Directrice régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement Île-de-France

**VU** la demande d'agrément déposée par l'**AAPISE** le 19 juillet 2019, auprès du Préfet de région, en vue d'exercer les activités suivantes:

- *Location de logements auprès d'organismes agréés au titre de l'article L 365-2 ou d'organismes d'habitation à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues par l'article L 442-8-1*
- *Location de logements à des bailleurs autres que les organismes d'habitations à loyer modéré en vue de les sous-louer à des personnes défavorisées dans les conditions prévues aux articles L.321-10, L.323-10-1 et L.353-20.*
- *Location de logements en vue de l'hébergement de personnes défavorisées dans les conditions de l'article L.851-1 du code de la sécurité sociale.*
- *Location auprès d'un organisme d'habitations à loyer modéré d'un hôtel destiné à l'hébergement mentionné au 8° de l'article L.421-1, au 11<sup>ème</sup> aliéna de l'article L.422-2, au 6° de l'article L.422-3.*
- *Location auprès d'un organisme agréé au titre de l'article L.365-2 destiné à l'hébergement.*
- *La gestion de résidences sociales mentionnées à l'article R.353-165-1*

*visé à l'article R 365-1-3 a,) b) et c) du code la construction et de l'habitation*

**CONSIDÉRANT** la capacité de l'**AAPISE**, objet du présent agrément, compte tenu de ses statuts, ses compétences, des moyens dont elle dispose dans les départements de la région Île-de-France (Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val d'Oise) ainsi que du soutien de l'Union Régionale et Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) à laquelle elle adhère

## **ARRETE**

### **Article 1er**

L'agrément au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale est accordé à l'**AAPISE** pour les activités suivantes :

- *Location de logements auprès d'organismes agréés au titre de l'article L 365-2 ou d'organismes d'habitation à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues par l'article L 442-8-1*
- *Location de logements à des bailleurs autres que les organismes d'habitations à loyer modéré en vue de les sous-louer à des personnes défavorisées dans les conditions prévues aux articles L.321-10, L.323-10-1 et L.353-20.*
- *Location de logements en vue de l'hébergement de personnes défavorisées dans les conditions de l'article L.851-1 du code de la sécurité sociale.*
- *Location auprès d'un organisme d'habitations à loyer modéré d'un hôtel destiné à l'hébergement mentionné au 8° de l'article L.421-1, au 11<sup>ème</sup> aliéna de l'article L.422-2, au 6° de l'article L.422-3.*

- *Location auprès d'un organisme agréé au titre de l'article L.365-2 destiné à l'hébergement.*
- *La gestion de résidences sociales mentionnées à l'article R.353-165-1*

*visé à l'article R 365-1-3 a), b) et c) du code la construction et de l'habitation*

## **Article 2**

L'**AAPISE** est agréée pour l'exercice des activités mentionnées à l'article 1 dans le territoire des départements de Paris, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val d'Oise.

## **Article 3**

Cet agrément est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable. Il prend effet à partir de la date de signature du présent arrêté.

## **Article 4**

L'**AAPISE** est tenue d'adresser annuellement au Préfet de Région un compte-rendu de l'activité, objet du présent agrément, ainsi que ses comptes financiers, conformément à l'article R 365-7 du CCH. Elle doit également lui notifier toute modification statutaire.

Le Préfet de Région peut à tout moment contrôler les conditions d'exercice de l'activité de l'organisme.

## **Article 5**

Le présent agrément peut-être retiré à tout moment par le Préfet de région, si les conditions de délivrance de l'agrément ne sont plus satisfaites ou s'il est constaté un manquement grave et répété aux obligations de l'organisme. Ce retrait ne pourra être prononcé qu'après avoir mis les dirigeants de l'organisme en mesure de présenter leurs observations.

## **Article 6**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique devant l'autorité supérieure de l'auteur du présent arrêté, la Ministre du Logement.

Il peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le préfet de région.

Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa notification au bailleur social mentionné à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté et, pour les tiers, à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

## **Article 7**

La Directrice régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.

Une copie du présent arrêté sera adressée aux préfets de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise.

Paris le 5 septembre 2019,

Pour le préfet de la région d'Île-de-France,  
préfet de Paris et par délégation,

La Directrice Régionale et Interdépartementale  
de l'hébergement et du logement Île-de-France

**SIGNÉ**

Isabelle ROUGIER

Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-07-12-020

Arrêté modificatif n° 1 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil  
d’administration de la  
Caisse d’Allocations Familiales de l’Essonne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 1 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil d'administration de la  
Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, L.231-3, L.231-6-1 et D. 231-1 à D. 231-4,
- Vu l'arrêté du 19 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne,
- Vu la proposition de modification faite par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF),

**ARRETE :**

**Article 1er**

Est nommée membre du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne :

**En tant que représentante des associations familiales :**

Sur désignation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF):

Titulaire

Madame Elisabeth DUCHARNE, en remplacement de Madame Carine BOUDESOCQUE-DUBOIS.

Le document annexé au présent arrêté tient compte de cette modification.

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

Dominique MARECALLE



CAF 91- 12/07/2019		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	LATOIR	Gilbert
			REYGADES	Elisabeth
		Suppléant(s)	ARNOU	Gilles
			FREYCHET	Christophe
	CGT - FO	Titulaire(s)	TRIQUENEAUX	Sabine
			PINCON	Pascal
		Suppléant(s)	LEMOINE	Roger
			DEPALLE-DUPONT	Brigitte
	CFDT	Titulaire(s)	NICOLI	Gilles
			SAUVARD	Isabelle
		Suppléant(s)	RENET	Josiane
			POUBANNE	Eric
	CFTC	Titulaire(s)	DE RAPHELIS-SOISSAN	Marc
		Suppléant(s)	NOGUES	Valérie
CFE - CGC	Titulaire(s)	RITTLING	Jérôme	
	Suppléant(s)	PARISOT	Françoise	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	LIGNEAU	Alix
			DUVERNE	Nathalie
			DELAPORTE	Patrick
		Suppléant(s)	GOMES SIMOES	Stéphanie
	CPME	Titulaire(s)	DANGLADE	Valérie
		Suppléant(s)	BELLOT-CHAMPIGNON	Christine
	U2P	Titulaire(s)	MITHOUARD	Stéphane
		Suppléant(s)		
En tant que Représentants des travailleurs indépendants :	CPME	Titulaire(s)	NASZALYI	Philippe
		Suppléant(s)	LEROY	Anissa
	U2P	Titulaire(s)	LEDUC	Gérard
		Suppléant(s)	AUGLANS	Didier
	UNAPL / CNPL	Titulaire(s)		
		Suppléant(s)		
En tant que Représentants des associations familiales :	UNAF / UDAF	Titulaire(s)	FUND	Annick
			MUSCAT	Céline
			PERRELLON	Emmanuelle
			DUCHARNE	Elisabeth
	Suppléant(s)	TAPIA	Marie-Noelle	
		LEGRAND	Olivier	
		STOS	Audrey	
		DOSNE	Irène	
Personnes qualifiées		GIRONDIN	Danielle	
		LECROQ	Catherine	
		GUILBAUD	Philippe	
		SISSE	Aisseta	



Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-07-12-019

Arrêté modificatif n° 1 du 12 juillet 2019  
portant nomination des membres du conseil de l'Union  
pour la Gestion des Etablissements des Caisses  
d'Assurance Maladie (UGECAM)  
Ile-de-France



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 1 du 12 juillet 2019  
portant nomination des membres du conseil de l'Union  
pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM)  
Ile-de-France

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 216-1, L. 216-3 et D. 231-1 à D. 231-4 ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2004 fixant les statuts types des Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie ;
- Vu l'arrêté du 20 juin 2018 portant nomination des membres du conseil de l'union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie d'Ile-de-France (UGECAM) ;
- Vu la proposition de modification faite par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ;

**Arrête :**

**Article 1er**

Est nommé membre du conseil de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie d'Ile-de-France :

**En tant que représentant des employeurs :**

*Sur désignation du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) :*

Titulaire :

Monsieur Daniel VERNET, en remplacement de Madame Nathalie BEAULNES.

Le tableau en annexe de l'arrêté prend en compte cette modification.

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de  
sécurité sociale

Dominique MARECALLE

UGE CAM IDF - Modifications du 12/07/2019		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	BENEFICE	Thierry
			FLAJSZAKIER	Nicole
		Suppléant(s)	PALLATIER	Christian
			VAN	My Huong
	CGT - FO	Titulaire(s)	LECONTE	Christophe
			ZABETI-DAVID	Sepideh
		Suppléant(s)	PAINCHAN	Reza
			PANNIER	Philippe
	CFDT	Titulaire(s)	JOURNE	Florence
			FAUBEAU	Lionel
		Suppléant(s)	CASTAGNET	Marianne
			LE MEN	Yvon
CFTC	Titulaire(s)	CRESPEL	Maria Dos Anjos	
	Suppléant(s)	HAYAT	Bernard	
CFE - CGC	Titulaire(s)	DELANNOY	Jean-Yves	
	Suppléant(s)	BOUZAR	Nacer	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	VERNET	Daniel
			COURBON	Jean-Pierre
			SAUL	Franck
			TISSERAND	Pascal
		Suppléant(s)	DADU	Daniel
			LIGNEAU	Alix
			RICHNER	Alain
			LE GALOUDEC	Aurélie
	CPME	Titulaire(s)	GUIBERT	Martine
			KITAR	Abderrazak
		Suppléant(s)	MARTIN	Jésus
	U2P	Titulaire(s)	DEVAU	Yves
MARZOUK			Hichem	
Suppléant(s)		HADJIPANAYOTOU	Maryse	
		LEVEQUE	Stéphane	
En tant que Représentants de la mutualité :	FNMF	Titulaire(s)	CHAUVEAU	Daniel
			GAUDIN	Marie-Annick
		Suppléant(s)	LABARRE	Myriam
			ROGERET	Patrick

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-07-12-021

Arrêté modificatif n° 2 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val  
d'Oise



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 2 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val d'Oise

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1, D. 231-1-1 et D. 231-4,
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil des Caisses Primaires d'Assurance Maladie,
- Vu l'arrêté du 15 février 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise,
- Vu l'arrêté modificatif n° 1 du 9 mars 2018 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise,
- Vu la proposition de modification faite par la Confédération française démocratique du travail (CFDT),

**ARRETE :**

**Article 1er**

Est nommée membre du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise :

- **En tant que représentante des assurés sociaux :**

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Suppléante :

- Madame Saadia JRAY

Le document annexé au présent arrêté tient compte de cette modification.

**Article 3**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale  
de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité  
sociale

Dominique MARECALLE

CPAM 95 -Modifications du 12/07/2019		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	JOLIVET	Nadia
			GRANGE	Philippe
		Suppléant(s)	COURCHAY	Farida
			THOMAS	Micha
	CGT - FO	Titulaire(s)	FONCLAUD	Sephora
			VILLPASTEUR	Vincent
		Suppléant(s)	HEMIA	Kamil
	CFDT	Titulaire(s)	ROUICHI	François
			MURER	Corinne
		Suppléant(s)	DRAVERS	Fabienne
	CFTC	Titulaire(s)	KHALLADI	Malika
			LOCHE	Lionel
CFE - CGC	Titulaire(s)	DELANNOX	Jean-Yves	
	Suppléant(s)			
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	THERET	Evelyne
			MOTTET	Philippe
			BOUVET	Nina
			BONNET	Julie
		Suppléant(s)	DEPLECHIN	Valérie
			D'EMILIA	Murielle
			DE WEVER	Maryse
	CPME	Titulaire(s)	BERANGUER	Joelle
			VOITON	Joelle
		Suppléant(s)	EL BOURI	Maria
			MERLIN-FORTIN	Eve
	U2P	Titulaire(s)	LEVEQUE	Stéphane
DAVID			Laurent	
Suppléant(s)		MONTESANTOS	Catherine	
FNMF	Titulaire(s)	MIGLIAVACCA	Thérèse	
		MAURICE	Jean-Paul	
	Suppléant(s)	JOUBERT	Dominique	
		ROGERET	Patrick	
Institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie :	FNATH	Titulaire(s)	MANZANO	Frédéric
		Suppléant(s)		
	UNAASS	Titulaire(s)	DAMIENS	Christine
		Suppléant(s)		
	UDAF/UNAF	Titulaire(s)	BOISMARTEL	Marie-Claude
		Suppléant(s)	BRAULT	Jean-Raphael
UNAPL	Titulaire(s)			
	Suppléant(s)			
Personnes qualifiées			BHANAS	Meriem

Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-07-12-023

Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de  
l’Essonne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Essonne

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1, D. 231-1-1 et D. 231-4,
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil des Caisses Primaires d'Assurance Maladie,
- Vu l'arrêté du 15 février 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne,
- Vu les arrêtés modificatifs n° 1 et 2, respectivement en date des 5 et 9 mars 2018 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne,
- Vu la proposition de modification faite par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS),

**ARRETE :**

**Article 1er**

Est nommée membre du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne :

- **En tant que représentante des institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie :**

Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) :

Suppléante :

- Madame Isabelle DABAS, en remplacement de Madame Carine BOUDESOCQUE-DUBOIS.

Le document annexé au présent arrêté tient compte de cette modification.

**Article 3**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale  
de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité  
sociale

Dominique MARECALLE



CPAM 91 - Modifications du 12/07/2019		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	LOICHOT	Thierry
			ARNOU	Gilles
		Suppléant(s)		
	CGT - FO	Titulaire(s)	LECONTE	Christophe
			BOYER	Lionel
		Suppléant(s)	MALACRINO	Guiseppe
			SORIN	Karine
	CFDT	Titulaire(s)	VIGANEGO	Jean-Pierre
			JOURNE	Florence
		Suppléant(s)	COSNIER	Pascal
	CFTC	Titulaire(s)	DE CRAENE	Philippe
		Suppléant(s)	CHELLAT	Karine
CFE - CGC	Titulaire(s)	MICHEL	Nathalie	
	Suppléant(s)	MANTEL	Annie	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	GILLE	Philippe
			LIGNEAU	Alix
			DORASCENZI	Franck
			AUTHIER	Christine
		Suppléant(s)	DUCKAT	Serge
			COHEN	Barbara
			DALL OGLIO	Ingrid
	CPME	Titulaire(s)	DECROIX	Alain
			NASZALYI	Philippe
		Suppléant(s)	HUMLER	Bérangère
	U2P	Titulaire(s)	SERVAIN	Dominique
			LEDUC	Gérard
		Suppléant(s)	GERVAIS	Rémi
	En tant que Représentants de la mutualité :	FNMF	Titulaire(s)	THIERY
SIRE				Eric
Suppléant(s)			CALVINHAC	Jean-Louis
			LE GOADEC	Danielle
Institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie :	FNATH	Titulaire(s)	PETIT-DANGEON	Didier
		Suppléant(s)	LU	Ze-yan
	UNAASS	Titulaire(s)	COLMANT	Martine
		Suppléant(s)	DABAS	Isabelle
	UDAF/UNAF	Titulaire(s)	LABARRE	Anette
		Suppléant(s)	KEODARA	Valérie
	UNAPL	Titulaire(s)		
Suppléant(s)				
Personnes qualifiées			MARTIN	Pierre-Louis

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-09-12-002

Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil  
d'administration  
de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité  
Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF)  
d'Ile-de-France



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

**Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019**  
portant modification de la composition du conseil d'administration  
de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF)  
d'Ile-de-France

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 213-3 et D. 231-1 à D. 231-4,  
Vu l'arrêté du 4 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) d'Ile-de-France,  
Vu les arrêtés n°1 et n° 2, respectivement des 19 avril et 28 juin 2018, portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) d'Ile-de-France,  
Vu les propositions de modification faites par la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO),

**ARRETE :**

**Article 1er**

- Monsieur VILPASTEUR Vincent est nommé titulaire (CGT-FO), en remplacement de Monsieur EDON-GUILLOT Dominique.
- Monsieur MAESTRO Stéphane est nommé suppléant (CGT-FO), en remplacement de Monsieur COHEN Hubert.

Le document annexé au présent arrêté tient compte de ces modifications.

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de  
Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale

Dominique MARECALLE

## Annexe :

### Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) de la région IDF

Organisation désignatrice			Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	HAENEL	Manuella
			KALINSKI VILLETTE	Dominique
		Suppléant(s)	JOLIVET	Nadia
			LEJEUNE	Christian
	CGT - FO	Titulaire(s)	COLINET	Christian
			VILPASTEUR	Vincent
		Suppléant(s)	PAINCHAN	Réza
			MAESTRO	Stéphane
	CFDT	Titulaire(s)	SHIBDUTH	Linda
			AUBERT	Pascal
		Suppléant(s)	MANOGIL	Franck
			VALLOIS	Josiane
	CFTC	Titulaire	LANGET	Gérard
		Suppléant	ESCULIER	Françoise
CFE - CGC	Titulaire	MARTIN	Frédéric-Paul	
	Suppléant	LEGAULT	André	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	QUENTIN-MAUROY	Jérôme
			SERENI	Jean-Marc
			LIGNEAU	Alix
		Suppléant(s)	LEGRAND	Sylvie
			LE PENNEC	Valérie
			DELCOURT	Dominique
	CPME	Titulaire	ZAIER	Haykail
		Suppléant	GLINEUR	Bruno
	U2P	Titulaire	EURY	Dominique
		Suppléant	PIQUENARD	Joel
En tant que Représentants des travailleurs indépendants	CPME	Titulaire	KITAR	Abderrazak
		Suppléant	LABONNE	Eric
	U2P	Titulaire	MILOSEVIC	Zeljko
		Suppléant	MARET	Claude
	UNAPL / CNPL	Titulaire	LE GOFF	Patrice
		Suppléant	BENAYOUN	Stéphane
Personnes qualifiées			COLEU	Denis
			BRISSET	Maryline
			BERGEN	Patrice
			ALVAREZ-GARZON	Marie
Dernière mise à jour : 12/07/2019				

Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-07-12-018

Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil  
d’administration de la  
Caisse d'Allocations Familiales de Paris



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil d'administration de la  
Caisse d'Allocations Familiales de Paris

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, L.231-3, L.231-6-1 et D. 231-1 à D. 231-4,
- Vu l'arrêté du 3 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris,
- Vu les arrêtés modificatifs n° 1 et 2, respectivement en date des 18 avril et 21 juin 2018 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris,
- Vu les propositions de modification faites par la Confédération générale du travail (CGT),

**ARRETE :**

**Article 1er**

Sont nommées membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris :

**En tant que représentantes des assurés sociaux :**

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Titulaire

Madame Sineat SOEUN, en remplacement de Madame Marie LEMOINE.

Suppléante

Madame Nathalie ARNERIN, en remplacement de Madame Julie RESSOT.

Le document annexé au présent arrêté tient compte de ces modifications.

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

Dominique MARECALLE

CAF de Paris – Modifications du 12/07/2019		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	SOEUN	Sineat
			ALLAVOINE	Jean
		Suppléant(s)	ARNERIN	Nathalie
			FRUCHARD	Christian
	CGT - FO	Titulaire(s)	COLAS	Nicole
			DAMBRIN	Dolores
		Suppléant(s)	ARTAZ	Krystina
			DAYMARD	Jean-Pierre
	CFDT	Titulaire(s)	HUSS	Laurent
			CHEVALIER	Josiane
		Suppléant(s)	GORET	Géraldine
			LAFARGUE	Jean-Luc
	CFTC	Titulaire(s)	THOUVENEL	Joseph
		Suppléant(s)	GRIGIONI	Valérie
CFE - CGC	Titulaire(s)	HOCHARD	Pascal	
	Suppléant(s)	FOUACHE	Huguette	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	RAMBAUD	Marie-Annick
			SUBIRA	Rodolphe
			BLONDEL	Bruno
		Suppléant(s)	ROUX	Christine
			LABLANCHERIE	Guillaume
			LEROY	Florence
	CPME	Titulaire(s)	WARTEL	Brice
		Suppléant(s)	BIHEL	Caroline
	U2P	Titulaire(s)	BERRADA	Mouhssine
		Suppléant(s)	DETOULMON	Alexandre
En tant que Représentants des travailleurs indépendants :	CPME	Titulaire(s)	SAKKRIOU	Jean-Salem
		Suppléant(s)	GREGOIRE	Sophie
	U2P	Titulaire(s)	DEVAUX	Yves
		Suppléant(s)	PIOLET	Claudine
	UNAPL / CNPL	Titulaire(s)	SEBBAG	Mardoche
		Suppléant(s)		
En tant que Représentants des associations familiales :	UNAF / UDAF	Titulaire(s)	DESMAIZIERS	Véronique
			BONHOURS	Ghislaine
			PAGES	Pierre
			BATTIN	Jacques
	Suppléant(s)	GAY	Johannah	
		BABLOT	Laurent	
		CARDOT	Claudine	
		GROS	Claire	
Personnes qualifiées			LE GAC DE LANSAULT	Charles
			JAUSSAUD	Laurence
			DESCOURTIS	Jean-Luc
			HOUZEL	Guillaume

Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-07-12-022

Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil  
d’administration de la  
Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 3 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil d'administration de la  
Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, L.231-3, L.231-6-1 et D. 231-1 à D. 231-4,
- Vu l'arrêté du 4 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne,
- Vu les arrêtés modificatifs n° 1 et 2, respectivement en date des 20 avril et 20 novembre 2018 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne,
- Vu la proposition de modification faite par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF),

**ARRETE :**

**Article 1er**

Est nommé membre du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne :

**En tant que représentant des employeurs :**

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Suppléant

Monsieur Nordine CHOURAQUI en remplacement de Monsieur Rémy PY.

Le document annexé au présent arrêté tient compte de cette modification.

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission  
Nationale de Contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

Dominique MARECALLE

CAF 77 – Modifications du 12/07/2019		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	ZGORLON	Nicolas
			BURG	Bernard
		Suppléant(s)	DESPOIX	Hlima
			LALOT	Pascal
	CGT - FO	Titulaire(s)	FELICITE	Stéphanie
			LOURENCO	Mario
		Suppléant(s)	ANDRE	François
			GARNIER	Stéphanie
	CFDT	Titulaire(s)	HUMBERT	Marie-Claude
			VIALA	Serge
		Suppléant(s)	BELLIER LOICHOT GAULTIER	Eric Dominique
	CFTC	Titulaire(s)	CHABERT	François
		Suppléant(s)	RIOT	Valérie
	CFE - CGC	Titulaire(s)	BIARE	France
Suppléant(s)		TAJFEL LERES	Béatrice	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	LECUYER	Frédéric
			ROGER	Jean-Luc
			CLYTI LUINAUD	Sylvie
		Suppléant(s)	ROUANET	Nathalie
			HORLACHER	Ruth
			CHOURAQUI	Nordine
	CPME	Titulaire(s)	PEZZETTA	Sonia
		Suppléant(s)	MARTIN	Jésus
	U2P	Titulaire(s)	GRUBERT	Dominique
		Suppléant(s)	BEAUGRAND	Alain
En tant que Représentants des travailleurs indépendants :	CPME	Titulaire(s)	MELEO	Patrick
		Suppléant(s)	D'ORGEVAL DUBOUCHET	Blandine
	U2P	Titulaire(s)	MARZOUK	Hichem
		Suppléant(s)	PRET	Alain
	UNAPL / CNPL	Titulaire(s)	BOGAERS	Vincent
		Suppléant(s)		
En tant que Représentants des associations familiales :	UNAF / UDAF	Titulaire(s)	DECLAIRIEUX	Dominique
			MORISSETTI	Joelle
			CHANTIN	Philippe
			HERVIEU	Nadia
	Suppléant(s)	DRYGO	Marianne	
		RADENAC	Jean-Marie	
		BOUCHARIN	Katy	
		RONJON	René	
Personnes qualifiées		BOURRET	Christian	
		POTIER	David	
		MERGOIL	Virginie	
		VALLET	Nadine	

Mission nationale de contrôle et d’audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-07-22-009

Arrêté modificatif n° 4 du 22 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du  
Val-de-Marne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 4 du 22 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val-de-Marne

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1, D. 231-1-1 et D. 231-4,
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil des Caisses Primaires d'Assurance Maladie,
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne,
- Vu les arrêtés modificatifs n° 1, 2 et 3, respectivement en date des 12 avril, 23 mai et 4 juillet 2018 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne,
- Vu la proposition de modification faite le 22 juillet 2019 par la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH),

**ARRETE :**

**Article 1er**

La composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne est modifiée comme suit :

- **En tant que représentant des institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie :**
- Sur proposition de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH):

Titulaire :

- Le siège occupé par M. Yann AIT MOKHTAR est déclaré vacant à effet du 22 juillet 2019

Le document annexé au présent arrêté tient compte de ces modifications.

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 22 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale  
de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité  
sociale

Dominique MARECALLE

CPAM 94 - Modifications du 22/07/2019		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	PALLATIER	Christian
			FOUDA	Sylvie
		Suppléant(s)	NOUALA	Nadjet
			VIEILLEPEAU	Mathieu
	CGT - FO	Titulaire(s)	BONNET	Marc
			SALLET	Jeanne-Marie
		Suppléant(s)	GOSSELIN	Corinne
			AIRES	Rui-Manuel
	CFDT	Titulaire(s)	CASTAGNET	Marianne
			BENHALASSA	Philippe
		Suppléant(s)	DEVOUCOUX	Simon
	CFTC	Titulaire(s)	LANGET	Gérard
CRESPEL			Maria Dos Anjos	
Suppléant(s)		ALVAREZ	José	
CFE - CGC	Titulaire(s)	ALVAREZ	José	
	Suppléant(s)	SENES	Marie-Noelle	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	MARCHAT	Joël
			DADU	Daniel
			COURBON	Jean-Pierre
			FICHOT	Anne
		Suppléant(s)	SHALABY	Chedi
			PRIGENT	Yves
			COLONNA	Xavier
	CPME	Titulaire(s)	GUIBERT	Martine
			DURACHTA	Stéphane
		Suppléant(s)	FRABOULET	Nathalie
			MARTINEZ	Alain
	U2P	Titulaire(s)	DAIL	Laetitia
Suppléant(s)		GRIMONT	Ludovic	
En tant que Représentants de la mutualité :	FNMF	Titulaire(s)	CUSAN	Bernadette
			CHAUVEAU	Daniel
		Suppléant(s)	BARRE	Lionel
			BOEHM	Khedie
Institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie :	FNATH	Titulaire(s)		
		Suppléant(s)	BONTEMPS	Jean-Loup
	UNAASS	Titulaire(s)	MARANGE	Thierry
		Suppléant(s)		
	UDAF/UNAF	Titulaire(s)	MORAINE	Alain
		Suppléant(s)		
	UNAPL	Titulaire(s)		
		Suppléant(s)		
Personnes qualifiées			FARRET	Pierre-Luc

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2019-09-12-001

Arrêté modificatif n° 7 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France  
(CRAMIF)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté modificatif n° 7 du 12 juillet 2019  
portant modification de la composition du conseil de la  
Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF)

**La ministre des solidarités et de la santé,**

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, D. 231-1 à D. 231-4,  
Vu l'arrêté ministériel du 4 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France,  
Vu les arrêtés modificatifs n° 1 à 6, respectivement en date des 12 avril, 18 juin, 28 juin, 28 août 2018 et des 19 et 20 février 2019 portant modification de la composition du conseil de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France,  
Vu la proposition de modification faite par la Confédération générale du travail (CGT),

**ARRETE :**

**Article 1er**

Est nommé membre du conseil de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France :

- **En tant que représentant des assurés sociaux :**

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT) :

Suppléant :

- Monsieur Thierry BENEFIGE, en remplacement de Monsieur Christian PALLATIER.

Le document annexé au présent arrêté tient compte de cette modification.

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

La ministre des solidarités et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le chef d'antenne de Paris de la Mission Nationale  
de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité  
sociale

Dominique MARECALLE

MIF - Modifications du 12/07/19		Statut	Nom	Prénom
En tant que Représentants des assurés sociaux :	CGT	Titulaire(s)	NAILI	Hakim
			ZAIGOUCHE	Abderrafik
		Suppléant(s)	JOLIVET	Nadia
			<b>BENEFICE</b>	<b>Thierry</b>
	CGT - FO	Titulaire(s)	VILPASTEUR	Vincent
			PAINCHAN	Reza
		Suppléant(s)	BONNET	Marc
			CAMBIER	Sylvie
	CFDT	Titulaire(s)	COMBERT	Fabrice
			PERNOT	Brigitte
		Suppléant(s)	RAIMBAUD	Brigitte
			KIRSCHVING	Jean-Luc
CFTC	Titulaire(s)	GALET	Jérôme	
	Suppléant(s)	MIELCAREK	Corinne	
CFE - CGC	Titulaire(s)	L'ESPRIT	Philippe	
	Suppléant(s)	VOIGT	Véronique	
En tant que Représentants des employeurs :	MEDEF	Titulaire(s)	LALEAU	Agnes
			LEMONNIER	Erick
			RAMBAUD	Jacqueline
			OMNES	David
		Suppléant(s)	DELLE-VEDOVE	Clémentine
			BERNINI	Jean-Marc
			ROUFFIGNAC	Alexandre
			GILLES	Philippe
	CPME	Titulaire(s)	KERNINON	Pierre-Alain
			MAGNUS	Arthur
		Suppléant(s)	DELAYEN	Cédric
			MACHARD	Michael
U2P	Titulaire(s)	DEVAUX	Yves	
		GOJ	Philippe	
	Suppléant(s)	SCHAAL	Dominique	
En tant que Représentants de la mutualité :	FNMF	Titulaire(s)	VESSOUDEVIN	Jean-Marie
		Suppléant(s)	SARTEL	Béatrice
Personnes qualifiées :	PQ	SAUSSIER Stéphane		
	PQ	SALAUN Christine		
	PQ	ECKERT Brigitte		
	PQ	GINOUS Philippe		
Autre représentant (UNAF/UDAF) Titulaire		GODAIS		Catherine
Autre représentant (UNAF/UDAF) Suppléant		GAMBERT		Hervé
Dernière mise à jour :		12/07/2019		
<b>Dernière(s) modification(s)</b>				